

PLAN de DEVELOPPEMENT

l'Accès de Haut Niveau

OLYMPIADE
2021 – 2024

UNE LIGUE
AU CŒUR DE
L'ESCALADE ET
DU MONTAGNISME
CONJUGANT
PLAISIR,
PARTAGE ET
PERFORMANCE

Sommaire

1. Objet	4
2. Carte d'identité de la Ligue SUD Provence Alpes Côte d'Azur	4
2.1. Objet.....	4
2.2. Coordonnées et renseignements administratifs.....	5
2.3. Elus au Comité Directeur	5
3. Accès au haut niveau en ligue SUD Provence Alpes Côte d'Azur – diagnostics et préconisations	6
3.1. Trois foyers d'accès au haut niveau pour les jeunes de la région passionnés d'escalade sportive.....	6
3.2. Les athlètes majeurs, membres des équipes de France, la relève pour l'accès au haut niveau dans la région.....	9
3.3. Synthèse des préconisations de la ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur FFME pour favoriser l'accès au haut-niveau :.....	9
Annexe – Glossaire.....	10

Validé le 09 octobre 2021 par :

- le Comité Directeur de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade
 - et les Présidents des Comités Territoriaux des Alpes de Haute Provence (CT 04 FFME), des Hautes Alpes (CT 05 FFME), des Alpes Maritimes (CT 06 FFME), des Bouches du Rhône (CT 13 FFME), du Var (CT 83 FFME) et du Vaucluse (CT 84 FFME) de la Montagne et de l'Escalade

1. Objet

Echelon régional de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME), la Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur (**Ligue SUD Provence Alpes Côte d'Azur FFME**) existe depuis 1987 et est issue de la fusion en 2016 des Comités Régionaux Provence Alpes et Côte d'Azur.

Le présent plan de développement a été élaboré afin de rendre nos activités plus accessibles, de favoriser une pratique régulière et donc d'augmenter le nombre de pratiquants.

Dans ce plan, nous présentons un état des lieux de la préparation des Athlètes de Haut Niveau ainsi que les actions que nous avons programmées pour l'Olympiade 2021-2024.

2. Carte d'identité de la Ligue SUD Provence Alpes Côte d'Azur

2.1. Objet

La Ligue SUD Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade assure la promotion et le développement, en Provence Alpes Côte d'Azur, des six activités sportives de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade : l'Escalade, l'Alpinisme, le Canyonisme, la Randonnée Montagne, la Raquette à Neige et le Ski-alpinisme.

La Ligue représente, en Provence Alpes Côte d'Azur, la FFME auprès du mouvement sportif, des pouvoirs publics, des partenaires privés institutionnels ainsi que, de façon générale, de toute personne physique ou morale en vue d'accomplir les missions qui lui sont confiées.

Elle organise les compétitions officielles à l'issue desquelles sont délivrés les titres de champions régionaux ainsi que toute autre manifestation ou compétition prévue par les règlements sportifs fédéraux ;

Elle contrôle, coordonne et facilite la mise en œuvre de la politique de la FFME dans les comités territoriaux de son ressort territorial. Elle établit en outre les conventions de gestion et d'utilisation des structures artificielles d'escalade selon les dispositions prévues par la FFME.

La Ligue SUD Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade a une vision volontariste et transversale, affirmant ainsi ses deux finalités premières que sont l'équilibre des territoires et l'épanouissement humain et c'est tout naturellement qu'elle s'inscrit dans la démarche de la Responsabilité Sociétale des Organisation (RSO) qui devient le cœur de cible de notre activité sportive.

2.2. Coordonnées et renseignements administratifs

Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade
46 rue Bravet
13005 Marseille

Site internet : <http://paca.ffme.fr>

Numéro SIRET : 431 552 660 00042

Déclaration au Journal Officiel le : 16/09/1987

Numéro de récépissé en préfecture : W134000487

2.3. Elus au Comité Directeur

Président :	Serge	BARRAGAT	-	✉	president@paca.ffme.fr
				☎	+33 (0)6 12 71 72 89
Vice-Président :	Josselin	CAZAUX	-	✉	vice-president@paca.ffme.fr
				☎	+33 (0)6 07 90 62 46
Secrétaire :	Claude	FULCONIS	-	✉	secretaire@paca.ffme.fr
Trésorière :	Patricia	GAUBERTI	-	✉	tresorier@paca.ffme.fr

Autres membres du comité directeur :

Jean Luc BELLIARD
José BOLO
Sandrine CHANDY
Stéphane DESTOUCHES (Responsable
Commission Accès Haut Niveau)
Claire DIVOUX
Pierre DURET

Gilles MAUTRET
Laurence MOSTEIRO
Marilyne PROAL
Enola RESSEGUIER
Alain RIGHI
Isabelle ROCHER
Christine SLAMTI

3. Accès au haut niveau en ligue SUD Provence Alpes Côte d'Azur – diagnostics et préconisations

La ligue Sud-Provence Alpes Côte d'Azur de la FFME, à la suite de ses travaux, souhaite porter à la connaissance les services de la région en charge, les éléments importants à prendre en considération dans le cadre de son **soutien aux structures d'accès au haut-niveau et à leurs projets**.

Le contenu de ce document est l'aboutissement d'une réflexion entre les élus de la ligue, des experts au sein de la région (et notamment l'Equipe Technique Régionale des entraîneurs, guidée par Paul Dewilde, Conseiller Technique Régional). Pierre-Henri Paillasson, directeur technique national (DTN) de la FFME ainsi que Laurent Lagarrigue, Cadre Technique National ont été consultés sur l'approche présentée ici. Leur expérience du haut-niveau et des structures d'accès comme les pôles espoirs ont été précieuses dans le choix des orientations choisies et présentées ici.

3.1. Trois foyers d'accès au haut niveau pour les jeunes de la région passionnés d'escalade sportive

Le développement de l'escalade s'opère dans tout le territoire. Les clubs sont implantés dans les zones urbaines à forte densité de population (escalade sportive en salle principalement) comme dans les zones plus reculées. Toutefois, **les structures labélisées organisées pour l'accès au haut niveau se trouvent concentrées aux 3 extrémités de la région selon la configuration suivante :**

- Dans la région de Aix-Marseille (13) au Sud-Ouest avec les clubs de l'*AS Grimper*, du *BMC (Bureau Moniteur des Calanques)* et du *SMUC Escalade (Stade Marseillais Université Club)*
- Dans le Briançonnais (05) au Nord avec les clubs de *Briançon Escalade* et *FACE (Fournel Argentière Club Escalade)* et le Centre Interrégional d'Entraînement (CIE) basé à Briançon et qui fonctionne en lien étroit avec 2 établissements scolaires (un collège et un lycée) et plusieurs salles d'escalade
- Dans la région Niçoise (06) à l'Est avec le club de l'*US Cagnes Escalade*



Ces structures, riches d'encadrants de qualités sont en mesure de **former des athlètes grimpeurs et grimpeuses capables de rentrer au sein des effectifs de l'équipe de France** et accéder au très haut niveau.

La ligue souhaite donc **reconnaitre ces 3 foyers** afin qu'ils puissent chacun **bénéficier de moyens** prioritaires pour accompagner leurs activités dans le domaine de l'accès au haut niveau.

Remarque :

*Cette orientation est privilégiée versus la création d'un **pôle espoir** unique dans un de ces lieux. En voici les raisons :*

- *La localisation n'offrirait pas de solutions à tous les jeunes en raison de l'éloignement entre la structure et leurs familles.*
- *L'accès au haut niveau dans ce sport est un processus qui démarre maintenant dès l'âge de 8 ans, un âge auquel il est inenvisageable de penser une pratique épanouissante et équilibrée en dehors de son environnement, son club, son établissement scolaire, sa famille*

Ces trois foyers ont des besoins différents pour favoriser l'accès au haut niveau

Les 3 foyers présentés ci-dessus n'ont **pas les mêmes besoins** pour continuer à développer cet accès au haut-niveau. L'impact des moyens accordés par la région sera d'autant plus grand si les actions sont ciblées vers des **initiatives précises**. Voici donc pour chaque foyer l'action prioritaire de l'olympiade à soutenir :

- Pour le foyer d'Aix-Marseille bénéficiant d'un panel large d'équipements et avec une bonne cohésion entre les clubs, l'action prioritaire est de **subventionner des heures d'encadrement pour augmenter la fréquence des entraînements interclubs orientés performance**. C'est en effet l'augmentation de la fréquence des rassemblements et l'émulation entre les jeunes qui va favoriser l'émergence de profils performants.

- Pour le foyer du Briançonnais, l'action prioritaire est d'apporter des **moyens supplémentaires** pour **augmenter les heures d'encadrement pour les 24 jeunes grimpeurs et grimpeuses au sein du Centre Interrégional d'Entraînement** du lycée d'Altitude de Briançon, une structure qui a montré ses capacités depuis plusieurs années à faire émerger de jeunes talents.
- Pour le foyer Niçois, l'action prioritaire est d'assurer la continuité de la pratique tournée vers l'excellence en **participant au financement d'équipements** du niveau requis qui font cruellement défaut au sein de ce territoire (une seule salle de niveau régional aux accès extrêmement limités).

3.2. Les athlètes majeurs, membres des équipes de France, la relève pour l'accès au haut niveau dans la région

Si la grande majorité des actions souhaitées par la ligue est destinée aux populations de jeunes de 8 à 18 ans avec des effets immédiats, la sous-commission souhaite également **préparer l'avenir et assurer le renouvellement de la population des encadrants** qui seront les futurs acteurs de l'accès au haut-niveau dans la région.

Ainsi, la ligue préconise une action vers une structure hébergée au CREPS d'Aix qui aura pour mission de favoriser **l'accompagnement des athlètes de haut niveau membres des équipes de France issus de la région** et de préparer leur **après-carrière de sportifs en leur offrant la possibilité de bénéficier de cursus de formation** pour acquérir des diplômes d'entraîneurs qui pourront leur offrir l'opportunité de transmettre leur passion.

3.3. Synthèse des préconisations de la ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur FFME pour favoriser l'accès au haut-niveau :

Répartition des moyens	Foyers	Axe prioritaire à favoriser	Axe secondaire
70% à destination des structures favorisant l'accès au haut-niveau pour les jeunes de 8 à 18 ans	Aix-Marseille	Encadrement	Equipement
	Briançon	Encadrement	Equipement
	Nice-Cagnes	Equipement	Encadrement
20% à destination du public des athlètes majeurs de la région sur les listes ministérielles de sportifs de haut-niveau	Aix-Marseille	Formation	-
10% pour des actions spécifiques sur d'autres projets portés par la ligue	Tous	-	-

Annexe – Glossaire

Bloc	Blocs de roches diverses de faible hauteur et ne nécessitant pas l'usage de la corde pour l'assurage.
Découverte (secteur)	Voies ou sites sportifs dont les caractéristiques et les aménagements sont particulièrement adaptés pour l'initiation à l'escalade d'un public débutant.
EPI	Equipement de Protection Individuelle
ETR	Equipe Technique Régionale
Falaise	Parois de roches diverses où les voies sont d'une ou plusieurs longueurs de corde.
IFSC	International Federation of Sport Climbing
ISMF	International Ski Mountaineering Federation
SAE	Structure Artificielle d'Escalade
Site Sportif	Falaises et voies d'escalade de hauteurs variables (une à plusieurs longueurs de corde), équipées à demeure selon les normes fédérales d'équipement. L'escalade nécessite l'usage de la corde et d'un matériel spécifique pour l'assurage.
SNE	Site Naturel d'Escalade : bloc de rocher ou falaise regroupant des voies d'escalade.
Terrain d'Aventure	Falaises et voies non équipées à demeure ou de manière aléatoire, ne respectant pas la norme fédérale d'équipement. L'escalade nécessite l'usage de la corde et d'un matériel spécifique nécessitant une importante expertise de la part du grimpeur. Le terrain et l'équipement, très variés, demandent la plus grande vigilance du pratiquant.

Qui sommes-nous ?

QUELQUES CHIFFRES

(au 31/08/2020)

6 Comités Territoriaux

117 clubs

8600 licenciés

44% de femmes

55% de jeunes



ACTIVITES PROPOSEES

Escalade

Alpinisme

Canyonisme

Randonnée montagne

Raquette à neige

Ski alpinisme

NOS COORDONNEES

Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade
(Ligue PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR FFME)

46 rue Bravet – 13005 MARSEILLE

E-mail : president@paca.ffme.fr / info@paca.ffme.fr – Web : <http://paca.ffme.fr>

LES COORDONNEES DES COMITES TERRITORIAUX

Comité Territorial des Alpes de Haute Provence (CT 04 FFME)

19 Bd Jean Chrysostome (CDOS04)

04000 DIGNES LES BAINS

p.garnierme04@gmail.com

<http://ffmecd04.free.fr>

Comité Départemental des Bouches du Rhône (CT 13 FFME)

146 Chemin de Palama

13013 MARSEILLE

jc.grand@outlook.fr

Comité Territorial des Hautes Alpes (CT 05 FFME)

Chemin des Fonzes

05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE

ctffme05@gmail.com

comitemontagneescalade05.wordpress.com

Comité Départemental du Var (CT 83 FFME)

Maison des Sports – 133 Boulevard
Général BROSSET – 83200 TOULON

ct.ffme83@gmail.com

<http://www.cdffme83.com>

Comité Territorial des Alpes Maritimes (CT 06 FFME)

09 rue Sainte Barbe

06640 SAINT JEANNET

administration@cd06ffme.fr

<http://www.ffme.fr/cd/06>

Comité Départemental du Vaucluse (CT 84 FFME)

270 Avenue de l'Egalite
84800 L'ISLE SUR SORGUE

duret.pierre84@wanadoo.fr

PLAN DE DEVELOPPEMENT - L'ACCES DE HAUT NIVEAU - OLYMPIADE 2021 – 2024

Ligue Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

Association 1901 affiliée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade – SIRET 431 552 660 00042